

Argelès-Gazost, le 27 septembre 2022,

**Mesdames et Messieurs les membres du
conseil communautaire,**

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine séance du conseil communautaire qui se tiendra **le 3 octobre 2022 à 19h00, à la salle des fêtes d'ARRENS-MARSOUS**, pour traiter des questions figurant à l'ordre du jour suivant :

1. FINANCES

- 1.1. Modification des autorisations de programme/crédits de paiement (AP/CP) ;
- 1.2. Demande de remise gracieuse du titulaire de la régie de recettes « Centre sportif et nautique de Lau-Balagnas » ;
- 1.3. Décision budgétaire modificative n°2/2022 sur le budget principal ;
- 1.4. Décision budgétaire modificative n°2/2022 sur le budget annexe « Déchets » ;
- 1.5. Subventions 2022 au titre de la culture et de l'évènementiel ;
- 1.6. Redevance spéciale « Déchets » – annulation et abattements ;
- 1.7. Taxe d'enlèvement des ordures ménagères - exonération au bénéfice des professionnels non-utilisateurs du service public de collecte et traitement des déchets ménagers au titre de l'année 2023 ;

2. PROJET DE TERRITOIRE ET PACTE DE SOLIDARITE TERRITORIALE

- 2.1 Présentation de la démarche de concertation et du calendrier ;

3. ADMINISTRATION GENERALE

- 3.1. Règlement de prêt de matériel – modification ;
- 3.2. Révision des lignes directrices de gestion ;
- 3.3. Modification du tableau des emplois permanents ;
- 3.4. Désignation d'un représentant au sein du Conseil d'Administration d'Espace Cauterets et du comité de direction de l'Office du Tourisme de Cauterets ;
- 3.5. Indemnités de fonction du Président et des Vice-présidents – modification ;
- 3.6. Plan de déprécarisation pour les agents recrutés sous contrat d'accroissement temporaire d'activité ;
- 3.7. Création d'un nouveau Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) – adoption des statuts ;

3.8 PETR Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves – projet de modification statutaire portant sur le statut de PETR et sur la compétence « politiques contractuelles » ;

4. EDUCATION – ENFANCE JEUNESSE

4.1. Convention territoriale globale (CTG) 2022-2025 - approbation et autorisation de signature ;

5. REPORTING DES REPRESENTANTS AUX SYNDICATS

6. INFORMATIONS DIVERSES

6.1. Point sur les travaux sur le seuil de Préchac ;

6.2. Remerciements de l'association des maires des Alpes-Maritimes pour le soutien de la CCPVG suite à la tempête Alex.

Dans l'attente de nous retrouver à cette occasion, je vous prie de croire, **Mesdames, Messieurs, Chers collègues**, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,
oël PEREIRA DA CUNHA

